



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **15 décembre 2008**

Délibération n° 2008-0421

commission principale : **proximité et environnement**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Rapport des délégataires de service public - Exercice 2007 - Activité de production et de distribution de chaud et de froid urbains déléguée à la société Elvya**

service : **Direction générale - Direction de l'évaluation et de la performance - Contrôle et pilotage des gestions externes**

Rapporteur : Monsieur Corazzol

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 5 décembre 2008

Secrétaire élu : Madame Emeline Baume

Compte-rendu affiché le : 16 décembre 2008

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Appell, Ariagno, Augoyard, Auroy, Mme Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B, Mmes Bocquet, Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Brolquier, Buffet, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Darne JC., David G., Desbos, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Fleury, Forissier, Fournel, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Goux, Grivel, Guimet, Havard, Huguet, Imbert Y, Imbert A, Jacquet, Joly, Kabalo, Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Lyonnet, Morales, Muet, Mmes Palleja, Perrin-Gilbert, Pesson, MM. Petit, Pili, Pillon, Pillonel, Plazzi, Quiniou, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rudigoz, Sangalli, Serres, Sturla, Suchet, Terracher, Terrot, Thévenot, Mme Tifra, MM. Touleron, Touraine, Uhlrich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas.

Absents excusés : Mme Frih (pouvoir à Mme Benelkadi), M. Albrand (pouvoir à M. Plazzi), Mme Bab-Hamed (pouvoir à M. Le Bouhart), M. Chabert (pouvoir à Mme Levy), Mme Dagorne (pouvoir à M. Buffet), MM. Deschamps (pouvoir à M. Chabrier), Flaconnèche (pouvoir à M. David G.), Galliano (pouvoir à Mme Vullien), Genin (pouvoir à Mme Bailly-Maitre), Giordano (pouvoir à M. Coste), Gléréan (pouvoir à M. Reppelin), Mme Hamdiken-Ledesert (pouvoir à M. Ariagno), MM. Justet (pouvoir à M. Darne JC.), Lambert (pouvoir à M. Serres), Louis (pouvoir à Mme Bocquet), Meunier (pouvoir à M. Forissier), Réale (pouvoir à M. Passi), Rousseau (pouvoir à M. Abadie), Thivillier (pouvoir à Mme Peytavin), Turcas (pouvoir à M. Quiniou), Mmes Vallaud-Belkacem (pouvoir à M. Touraine), Yéréman (pouvoir à M. Barthélémy).

Absents non excusés : Mme Ait-Maten, M. Millet, Mme Pierron.

Séance publique du 15 décembre 2008

Délibération n° 2008-0421

commission principale : proximité et environnement

objet : **Rapport des délégataires de service public - Exercice 2007 - Activité de production et de distribution de chaud et de froid urbains déléguée à la société Elvya**

service : Direction générale - Direction de l'évaluation et de la performance - Contrôle et pilotage des gestions externes

Le Conseil,

Vu le rapport du 26 novembre 2008, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

L'article L 1411-3 du code général des collectivités territoriales précise les modalités de rendu compte des rapports des délégataires de service public disposant qu'ils sont soumis à l'ordre du jour de l'assemblée délibérante pour qu'elle en prenne acte.

Depuis la loi dite démocratie de proximité du 27 février 2002, l'article L 1413-1 du code général des collectivités territoriales précise également le rôle de la commission consultative des services publics locaux (CCSPL) pour l'examen de ces rapports, laquelle a été créée par délibération du 4 novembre 2002.

L'activité de production et de distribution de chaud et de froid urbains dans le périmètre des villes de Lyon et Villeurbanne a été confiée par délégation de service public à la société Elvya, pour une durée de 25 ans, par contrat en date du 23 juillet 2004.

Le rapport du délégataire, présenté au Conseil au titre de l'exercice 2007, comprend les comptes relatifs aux opérations concernant l'exécution de la délégation de service public ainsi qu'un rapport d'activité assorti d'une annexe permettant à l'autorité délégante d'apprécier les conditions d'exécution du service.

Le tableau ci-après présente, avec un éclairage rétrospectif sur deux exercices, les principaux indicateurs d'activité et financiers de l'année 2007.

Indicateurs d'activités	2005	2006	2007	Variation 2006-2007	
				En %	Tendance
chaleur commercialisée	276 098 MWh	260 105 MWh	258 647 MWh	- 0,6	➔
pourcentage d'énergie produite issue de l'usine d'incinération des ordures ménagères (UIOM)	159 881 MWh	150 217 MWh	172 096 MWh	+ 15,0	↗
froid commercialisé	35 639 MWh	36 938 MWh	36 282 MWh	- 1,8	↘
vapeur commercialisée	14 099 MWh	14 205 MWh	13 370 MWh	- 5,9	↘

Indicateurs financiers	2005	2006	2007	Variation 2006-2007	
				En %	Tendance
total des produits	17 944	20 050	22 299	+ 11	↗
total des charges	16 990	19 450	21 147	+ 9	↗
résultat avant impôt	954	600	1 152	+ 92	↗

Le contexte énergétique 2007 a été extrêmement tendu avec une augmentation du prix du fioul de 56 %. Cependant, deux facteurs ont limité la hausse des coûts à l'usager :

- l'entrée en fonctionnement de la Centrale Einstein au gaz entraînant une diminution importante de la quantité de fioul,
- la faible évolution du prix de l'énergie issue de l'usine d'incinération (+ 2,28 %) ainsi que sa meilleure production (+ 15 %).

Avec un maintien de prix compétitif, de nombreux raccordements, tant en chaud qu'en froid, ont été réalisés amenant le réseau à sa limite de capacité.

Les indicateurs financiers sont la traduction de l'évolution du coût des énergies, notamment du fioul :

- les recettes sont en hausse, une partie des tarifs étant indexée sur les produits pétroliers,
- les charges sont parallèlement en hausse, les coûts d'approvisionnement étant plus élevés.

La hausse importante du résultat avant impôt est à relativiser, le résultat 2006 ayant été atypique. Le résultat est cohérent avec les éléments prévisionnels attachés au contrat.

Ce rapport a été soumis, pour avis, à la séance plénière de la commission consultative des services publics locaux, le 12 novembre 2008 et il appartient donc au conseil de Communauté de l'examiner pour en prendre acte ;

Vu ledit dossier ;

Vu l'avis de la commission consultative des services publics locaux du 12 novembre 2008, comme ci-après annexé ;

Oùï l'avis de sa commission proximité et environnement ;

DELIBERE

Prend acte du rapport 2007 produit par la société Elvya au titre du contrat de délégation de service public de production et de distribution de chaud et de froid urbains de Lyon et Villeurbanne.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 17 décembre 2008.